

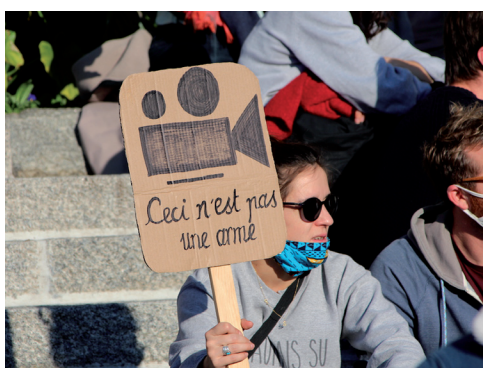
Mobilisation générale pour nos libertés!

La proposition de loi Sécurité globale, adoptée le 24 novembre par l'Assemblée nationale, est actuellement en examen au Sénat. Dans le Finistère, seuls Didier Le Gac, Graziela Melchior et Liliana Tanguy ont voté pour.

Depuis le 8 novembre, des centaines de manifestations se sont déroulées dans tout le pays pour dénoncer cette proposition liberticide. À Brest, à l'appel du collectif auquel participe le PS et qui regroupe près d'une trentaine d'organisations politiques, syndicales ou associatives, des milliers de personnes se sont mobilisées. Elles le feront encore le samedi 20 mars, à 15 h00, place de la Liberté.

Pour Jérôme Durain, qui suit cette proposition de loi au Sénat pour le groupe socialiste, ce texte opère un double glissement. D'une part, il vise à accorder des prérogatives aux polices municipales. La Police nationale peut travailler avec les polices municipales et les agences privées, dans un continuum de sécurité. Mais, à travers ce texte, on sent que le gouvernement cherche à faire accomplir de plus en plus de missions aux polices municipales, donc aux collectivités.

D'autre part, ce texte porte encore atteinte aux libertés publiques avec ses articles concernant les images, prises par les forces de l'ordre ou par des drones. Mais surtout, elle ne répond pas à la question de la défiance d'une partie de la population vis-à-vis des forces de l'ordre. Or, c'est pourtant là un enjeu essentiel aujourd'hui, explique Jérôme Durain qui, par ailleurs, participe aux travaux du Beauvau de la sécurité.



La liberté d'informer est menacée

Pour la coordination [#StopLoiSécuritéGlobale](#) «les sénateurs, quel que soit leur bord politique, ont une responsabilité déterminante : montrer qu'au-delà des calculs politiques et de la surenchère sécuritaire permanente qui a présidé à l'élaboration de ce texte, ils restent attachés aux libertés publiques inscrites dans la Constitution et aux droits humains internationalement reconnus».

« La proposition de loi Sécurité globale, représente une atteinte gravissime à l'État de droit et aux libertés fondamentales », s'inquiète la coordination nationale [#StoploiSécuritéglobale](#). Son article 24 cherche à dissuader tout citoyen de filmer l'action de la police, ce qui entraverait la liberté d'informer et d'être informé et invisibiliserait davantage les violences policières.

La France glisse, doucement mais sûrement, vers un état illibéral, autoritaire et policier, alors que le monde entier est confronté à une pandémie. Nos libertés, si chèrement acquises, fondent comme neige au soleil, depuis de nombreux mois. La société civile toute entière doit prendre conscience que le jour d'après que nous espérons plus solidaire se transforme finalement en cauchemar d'après.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 17/03/2021

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Culture pour tous

Brest, première capitale française de la culture en 2022? Lorsque le ministère de la Culture a lancé un appel pour désigner la capitale française de la culture, Brest a tout naturellement postulé et fait valoir son ambition et sa longue expérience en matière culturelle. Le dossier présenté s'articule autour du thème des métamorphoses et met en avant la longue tradition d'ouverture de la cité du Ponant.

Ce projet s'intéresse, sous l'angle culturel, aux mutations auxquelles la ville fait face, dans son cadre de vie, aux changements climatiques et sociétaux planétaires.

Mais ce projet a aussi vocation à renforcer l'attractivité culturelle, économique et touristique de tout l'Ouest breton, en s'appuyant sur la capacité de « faire-ensemble » de ses acteurs. Car, si c'est Brest métropole qui postule, c'est avec le soutien de tout le Finistère et même au-delà. Ici, à la pointe de la Bretagne, la culture n'a de sens que dans le collectif et le partage.

PS29

Pour une société plus égalitaire

L'instauration d'un revenu de base ou d'un revenu universel fut l'un des enjeux de la Présidentielle de 2017 et sera encore un des thèmes de celle de 2022. Mais entre-temps, la crise sanitaire et ses conséquences sociales l'ont rendu encore plus urgent.



Un des enjeux de la Présidentielle

C'est pour cette raison que les Socialistes des sections de Quimper communauté (Quimper, Plomelin et Briec) ont organisé, le 11 mars, un webinaire pour présenter les enjeux et surtout en débattre. **« Nous avons besoin de bien maîtriser les termes de ce débat »**, a insisté Jacques Le Roux, en préambule.

En effet, comme l'ont montré les deux intervenants, Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil départemental, et Sébastien Née, étudiant à Quimper, la question est bien sûr technique, mais surtout politique voire idéologique.

« C'est une bataille culturelle et sémantique que nous devons mener »,

a insisté Nathalie Sarrabezolles. **« La droite, avec la notion "d'assistantat" est parvenue à faire croire qu'une partie de la population se complairait dans l'inactivité alors que les élus départementaux constatent tous les jours qu'au contraire les demandeurs d'emploi cherchent à travailler. Un revenu de base permettrait de rendre la société plus égalitaire. »** Toutes les études montrent que les plus fragiles cumulent les difficultés et subissent une double, voire une triple peine. Il faut arrêter avec l'idée selon laquelle les pauvres devraient toujours se sentir redevables des prestations qu'ils perçoivent.

« Les pauvres n'ont pas à se sentir redevables. »

Ensuite, il convient de clarifier le débat en expliquant ce que la gauche entend par revenu universel. Les libéraux aussi peuvent employer cette expression, en reprenant à leur compte les travaux de Milton Friedmann. Mais pour eux, ce revenu serait accordé pour solde de tous comptes et permettrait à l'État de se désengager de toutes ses politiques sociales et éducatives. **« Ce n'est bien sûr pas notre projet et l'attribution d'un revenu universel irait de pair avec un renforcement des politiques éducatives ou d'insertion »**, a tenu à préciser Nathalie Sarrabezolles. Car les difficultés financières ne représentent qu'un aspect de la précarité dont souffrent

notamment les 18 000 allocataires du RSA, dans le Finistère.

Dans une Tribune, publiée dans *Le Télégramme*, Sébastien Née et un groupe d'étudiants se sont prononcés pour l'attribution, inconditionnelle, d'un revenu de 500 euros pour tous les jeunes Bretons de 17 à 27 ans. **« Nous n'avons pas choisi cette tranche d'âge au hasard »**, a-t-il précisé. Toutes les statistiques démontrent que c'est précisément à cet âge que se concentre la pauvreté. Alors que 2,3% de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce taux atteint les 15% chez les 17/27 ans. Selon les associations caritatives, la situation est encore pire qu'après la crise de 2008. C'est encore parmi les 17/27 ans qu'on trouve le plus de jeunes obligés de travailler pour financer leurs études.



En webinaire le 11 mars

Le projet de loi AILES, porté par Boris Vallaud et Hervé Saulignac, aurait pu répondre à la détresse de la jeunesse. Mais la majorité parlementaire l'a rejeté.

Expérimentation



Les Départements, qui exercent les compétences de solidarité, sont quotidiennement confrontés à la précarité et, parfois, à l'inefficacité de certaines mesures.

« Dès l'été 2016, à l'initiative du Conseil départemental de Gironde, une réflexion s'est engagée pour trouver des solutions à la pauvreté et à la précarité. » L'alternative était simple : soit rester dans une société inégalitaire et tenter d'en atténuer les conséquences, soit la rendre moins inégalitaire. Et, compte tenu de leurs compétences, comment les Départements peuvent améliorer la situation des personnes qu'ils accompagnent ?

De leur expérience en matière de solidarité est née l'idée de tenter une expérimentation d'un revenu de base.

« Il reposerait sur cinq principes », a expliqué la présidente du Conseil départemental. D'abord, la simplification. Il fusionnerait le RSA et la prime d'activité. Il serait accordé dès 18 ans. En effet,

les élus départementaux sont obligés de constater que les jeunes qu'ils accompagnent jusqu'à leur majorité sont, pour la plupart, lorsqu'ils atteignent les 18 ans, livrés à eux-mêmes.

Ce revenu de base serait automatique. Aujourd'hui, on évalue à 30% le taux de non recours au RSA de la part de personnes qui pourraient être éligibles à ce dispositif.

Le financement de ce revenu de base devrait être garanti. Et il serait inconditionnel.

À plusieurs reprises, les présidents de Conseils départementaux de gauche ont demandé cette expérimentation et ont à chaque fois essuyé un refus de la part du gouvernement. **« Alors même que notre projet, qui avoisine les 500 euros, est plutôt modeste »**, a rappelé Nathalie Sarrabezolles.

Pour justifier ces refus répétés, le gouvernement avance l'argument selon lequel il travaillerait sur un revenu universel d'activité, le fameux RUA. Cependant, pour l'instant, personne ne sait à quoi il pourrait ressembler, ni comment il serait financé.

Ya d'ar brezhoneg

Près de 5 000 personnes se sont retrouvées, le 13 mars, à Quimper pour défendre la langue bretonne. Isabelle Assih, maire de Quimper, Loïg Chesnais-Girard et Nathalie Sarrabezolles, notamment, ont pris la parole pour réaffirmer leur engagement à défendre et promouvoir l'apprentissage du Breton.

« **A**u Conseil départemental, nous nous engageons pour la sensibilisation, l'initiation, l'enseignement, la formation, la pratique du Breton dans la vie quotidienne et le patrimoine, grâce à un schéma linguistique, écrit avec l'ensemble des parties prenantes, et un budget de 2 millions d'euros, reconduit chaque année » a insisté la présidente du Conseil départemental.

8 861 élèves, sur 18 352 dans l'Académie de Rennes, étaient scolarisés dans l'enseignement bilingue en septembre 2020, dans les

trois filières (*Diwan*, *Div yezh* ou *Dihun*). Et le nombre d'élèves inscrits en filière bilingue est en constante augmentation. Mais les autres ? C'est bien en les initiant à la langue bretonne que pourra se développer l'envie d'apprendre et de pratiquer le Breton.

En concertation avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Conseil départemental du

Finistère, les communes et le Conseil régional de Bretagne s'associent afin que les jeunes Finistériens qui ne poursuivent pas une scolarité bilingue puissent bénéficier, le plus largement possible, d'une initiation à la langue et à la culture bretonnes, durant le temps scolaire.

Depuis 2000, le Département coordonne ce dispositif tripartite d'initiation au Breton dans les écoles primaires publiques. Le financement est assuré par le Département, la Région Bretagne et par les communes concernées.

Quatre prestataires associatifs interviennent dans le Finistère : *KLT* dans la région de Morlaix, *SKED* dans la région brestoise, *Ti ar vro Bro Leon* pour le reste du Nord Finistère et *Mervent* sur la Cornouaille. Les intervenants des structures prestataires sont habilités par une commission pédagogique qui les autorise à enseigner dans les écoles.



Le 13 mars à Quimper

La mer, espace de partage

La mer et le littoral sont des espaces de partage. Pêcheurs, plaisanciers, militaires, scientifiques, industriels, transporteurs, touristes etc. doivent pouvoir y cohabiter en bonne intelligence. La manière dont la collectivité organisera ce partage sera, évidemment, l'un des enjeux de l'élection régionale en Bretagne. Le 12 mars, Jean-Yves Quéré et Pierre Huonnic, militants des Côtes d'Armor, ont, sous l'égide du Breis, animé un webinaire pour évoquer les différents enjeux de la maritimité.

« **C**'est bien au niveau régional qu'il convient d'organiser la politique portuaire », a insisté Michaël Quenez. L'époque où il était possible d'investir dans tous les ports est révolue. Il faut donc prendre de la hauteur et planifier l'intervention des collectivités locales en concertation avec tous les partenaires.

Cette concertation est d'autant plus importante que les investissements, sont très conséquents lorsqu'on

intervient dans les ports. Le dragage des boues et leur traitement doivent faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des usagers des ports.

La Bretagne est, et doit rester, à la pointe de la recherche scientifique marine. En effet, seule une petite partie des espèces marines ont été étudiées. Les découvertes peuvent avoir des applications dans les domaines de la santé, de l'alimentation ou de l'industrie. Le partenariat entre chercheurs et professionnels permet de développer

des activités économiques sur l'ensemble du littoral.

Toutes ces activités exigent un effort de formation, tant initiale que continue, important. Or, la région dispose, avec les quatre lycées maritimes, des outils pour la dispenser, a expliqué Gaël Le Meur.

Aucun investissement de grande ampleur n'est prévu dans les ports de plaisance bretons. Cependant, cette filière devra être accompagnée pour éviter un décrochage Nord/Sud et surtout imaginer de nouveaux usages comme le stockage à terre ou des systèmes de partage ou de location des bateaux.

Le littoral est fragile et soumis à une pression démographique de plus en plus forte. Mais c'est en partie sur cette zone que se trouvent les réponses à la transition écologique : avec les énergies marines renouvelables, mais aussi avec des transports maritimes décarbonés ou des nouvelles sources d'alimentation. D'où l'importance de le préserver et de le développer.



Pour un développement du littoral maîtrisé

Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Cap Finistère
 Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1347 - Vendredi 19 mars 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Abonnement papier
 Abonnement numérique
 @

Tarifs pour l'année
 Adhérents : 25 euros (papier) ;
 20 euros (numérique)
 Non adhérents : 50 euros (papier) ;
 35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
 ADFFFP

Régionaliser la santé

Daniel Le Bras

Il faut régionaliser le système de santé et s'inspirer du concours de la médecine militaire pour élargir le recrutement des étudiants, nous explique Daniel Le Bras, médecin anesthésiste réanimateur qui a été responsable des urgences et maire de Quimperlé.

Cap Finistère : Te retrouves-tu dans les propositions du PS pour la santé ?

Daniel Le Bras : Oui, dans l'ensemble je trouve ces propositions pertinentes. Mais j'ai quelques précisions à apporter ou des propositions à soumettre. Et d'abord, sur la forme : je trouve dommage qu'il faille obligatoirement passer par internet pour enrichir le texte. Je crains qu'on ne se prive d'une partie des adhérents qui ne sont pas habitués à utiliser l'outil numérique.

Cap Finistère : Pour lutter contre les déserts médicaux, tu proposes d'intervenir dès le début des études de médecine.

Daniel Le Bras : Oui, ça fait des années qu'on cherche des solutions pour lutter contre les déserts médicaux. Il faut tout de même rappeler que l'Ordre des médecins porte une lourde responsabilité dans ce phénomène. En effet, en faisant tout pour limiter le nombre de praticiens et ainsi éviter la concurrence, il a créé les conditions de ces déserts.

La proposition du PS de faire embaucher 1 000 médecins par les collectivités locales est louable mais s'avèrera, je le crains, insuffisante. En effet, cela ne représente que dix praticiens par département. Pour ma part, je pense qu'il faudrait s'inspirer du système de la médecine militaire.

Il ne sera pas possible d'imposer à des médecins diplômés de s'installer dans des territoires où ils ne voudront pas aller. C'est donc dès l'entrée en fac de médecine qu'il faut intervenir. Aujourd'hui, les études coûtent très cher et seuls les enfants de milieu aisé peuvent y accéder car, pour réussir les concours, il faut pouvoir se payer des cours particuliers. Les enfants de milieux modestes ne peuvent pas se le permettre. Lorsque j'étais étudiant, il y avait encore des fils et des filles d'ouvriers et d'agriculteurs en fac de médecine. Plus maintenant. Je propose donc, comme pour la médecine militaire, de rémunérer les étudiants issus de milieux modestes et de zones sous-dotées en médecins, pendant leurs études. En contrepartie, ils devront, pendant une période qui reste à définir, s'installer dans ces zones qu'ils connaissent déjà puisqu'ils en sont issus. Nous sommes face à un cercle vicieux : il n'y a jamais eu autant de médecins mais ils se concentrent dans

les centres-villes. Donc, les généralistes se retrouvent seuls dans des zones rurales et, parce que tout repose sur eux, s'en vont. Les maires qui cherchent à attirer un généraliste se trompent. Ce sont des maisons médicales, avec au moins quatre ou cinq professionnels, qu'il faut mettre en place afin qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions et se former. Et l'échelon régional est le plus pertinent.

Le médecin libéral de campagne, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tel qu'on le connaissait auparavant, n'existe plus. Ce n'est plus la réalité de la profession, 56 % des médecins exercent encore en libéral, mais 44 % sont salariés.



Cap Finistère : Tu as été maire et responsable des urgences à Quimperlé. Que penses-tu des propositions pour la gouvernance des hôpitaux ?

Daniel Le Bras : Je pense qu'elles devraient être plus précises. Pour ma part, je souhaite qu'on revienne à de vrais conseils d'administration où siègeraient élus, médecins, syndicats, représentants des patients afin que tous les points de vue puissent être pris en compte.

Cap Finistère : Toutes les leçons de la crise de la Covid ont-elles été tirées ?

Daniel Le Bras : En partie oui, mais il me semble que cette crise a surtout révélé l'inutilité des ARS (Agences Régionales de Santé) qui ne sont pas équipées pour répondre à une crise de cette ampleur. Il aurait fallu s'appuyer sur la sécurité sociale pour organiser la vaccination. C'est elle qui dispose des fichiers des patients, qui connaît leurs pathologies et donc qui peut déterminer qui doit être vacciné en priorité. Les directeurs des ARS sont des super préfets de la santé qui dépendent du ministère. Pour moi, il faut confier le pilotage de la santé à un binôme composé du préfet de Région et du président du Conseil régional.

Contrairement à nos voisins, et notamment l'Allemagne, nous n'avons pas préparé le personnel à affronter des crises sanitaires de grande ampleur.

Dernier élément, il me semble qu'il manque, dans les propositions du PS, un volet solidarité internationale. Des ONG, ou l'armée interviennent en cas de crises majeures, mais il manque un service de santé public qui puisse aider les pays qui peuvent avoir besoin de nos équipements ou de nos compétences.